

Vitraux du Collatéral sud

Première fenêtre (à droite en entrant par le grand portail). – En verre blanc.

Deuxième fenêtre. – Ce beau vitrail, habilement restauré, représente une légende empruntée aux miracles de Saint-Jacques-de-Compostelle (37). Pour avoir l'explication de cette légende, quelque peu énigmatique, il suffit de recourir aux *Acta sanctorum* (38) où l'on en trouve deux versions attribuées au chroniqueur italien Luc de Marines et au moine cistercien César d'Hersterbach (39). Voici la substance de ces deux récits :

Un homme profondément religieux s'étant mis en route avec sa femme et son fils (40), adolescent d'une grande vertu, pour se rendre à Saint-Jacques-de-Compostelle, arriva à Toulouse (41) où la fatigue l'obligea à se reposer dans une hôtellerie dont le maître avait une fille de l'âge du jeune homme. A sa vue, le cœur de cette fille s'enflamme. Elle essaie en vain de lui faire partager ses sentiments coupables. Alors l'amour fait place à la haine et à la vengeance. Profitant du moment où le vertueux pèlerin est plongé dans le sommeil, elle glisse dans son sac la coupe d'argent de l'hôtelier et, à l'heure du départ, elle l'accuse de l'avoir volée. Le magistrat est informé, il envoie à la poursuite des voyageurs ; la coupe est retrouvée et le jeune homme condamné à être pendu. Accablés de douleur, les malheureux parents reprennent le chemin de Compostelle. A leur retour, ils veulent, une dernière fois, contempler les restes inanimés de leur enfant demeuré suspendu au gibet. Baignée de larmes, la pauvre femme se précipite avec désespoir ; mais soudain la voix de son fils se fait entendre : « O ma mère, ne pleure pas, je suis vivant ! La sainte Vierge et saint Jacques me soutiennent et me conservent sain et sauf. Allez trouver le juge qui m'a condamné injustement ; dites-lui que mon innocence m'a conservé la vie et qu'il se hâte de me rendre à la liberté et à votre tendresse. » Les larmes de la mère se changèrent en larmes de joie. Elle est dans la maison du juge au moment où deux poulets retirés du foyer allaient être servis sur la table. Il croit que la douleur égare cette femme. « Bonne mère, lui répondit-il, vous rêvez. Votre enfant est vivant comme ces deux volailles. » Il parlait encore quand les poulets s'agitent, et l'un d'eux se mit à chanter. Stupéfait le juge suit les parents, convoque les habitants et, le miracle constaté, fait détacher le jeune homme qu'il rend à son père et à sa mère.

Jacques de Voragine et Vincent de Beauvais reprirent à leur tour cette légende, d'après un prétendu texte du pape Callixte II. Voici l'interprétation qu'ils en ont donnée, l'un dans la *Légende dorée* (42), l'autre dans le *Miroir historial* (43) :

Un homme allant avec son fils à Saint-Jacques, vers l'an du Seigneur 1090, s'arrêta pour loger, à Toulouse, chez un hôte qui l'enivra et cacha une coupe d'argent dans sa malle. Quand ils furent partis, le lendemain, l'hôte les poursuivit comme des voleurs et leur reprocha d'avoir dérobé sa coupe d'argent. Comme ils lui disaient qu'il les fit punir s'il pouvait trouver la coupe sur eux, on ouvrit la malle et on trouva l'objet. On les traîna de suite chez le juge. Il y eut un jugement qui prononçait que tout leur avoir fût adjugé à l'hôte, et que l'un des deux serait pendu. Mais comme le père voulait mourir à la place du fils et le fils à la place du père,

le fils fut pendu et le père continua, tout chagrin, sa route sur Saint-Jacques. Or, vingt-six jours après, il revint, s'arrêta auprès du corps de son fils poussant des cris lamentables. Soudain, voici que le fils attaché à la potence se mit à le consoler en disant : « Très doux père, ne pleure pas, car je n'ai jamais été si bien ; jusqu'à ce jour, saint Jacques m'a sustenté, et il me restaure d'une façon céleste. » En entendant cela, le père courut à la ville, le peuple vint, détacha de la potence le fils du pèlerin, qui était sain et sauf, et pendit l'hôte.

Comme on le voit, il y a de notables divergences entre les deux récits, et le mobile de l'accusation est, d'un côté, une vengeance de femme, de l'autre, l'avarice seule.

La littérature populaire a traduit, elle aussi, cette légende, en s'inspirant du texte de Luc de Marines, rapporté dans les *Acta sanctorum*. Dans un recueil imprimé à Troyes, au XVIII^e siècle, nous trouvons, sous le titre de « la chanson du pèlerin de Saint-Jacques » la pièce suivante, racontant le miracle :

Trois pellerins faisant séjour,
Une fille pria l'un d'amour.
La refusant, en sa besace,
De nuict elle mist une tace.

Par le moyen de la rusée,
Sur luy la tace fut trouvée.
Soudain au prévost fut mené,
D'estre pendu, fust condempné.
Ses père et mère s'en allèrent,
En retournant, vif, le trouvèrent,
Au chant du coq rosti.

Lors, l'innocent fust despendu
Sain et joyeux leur fust rendu.
La paillarde fust condempnée
D'estre par le feu terminée.

Le vitrail de Saint-Jacques de Lisieux, visiblement inspiré par la première version, la plus pittoresque et la plus agrémentée de détails, doit être lu en commençant par le registre supérieur, en haut et à gauche (Pl. [VII](#)).

I. – *Pendant le sommeil des pèlerins, une jeune fille cache un objet précieux dans un sac de voyage.* – Le père, la mère et l'enfant sont couchés dans un grand lit à pentes brodées, à rideaux verts et couverture rouge. A la tête du lit, une statuette de la Vierge. Sur une tablette, un vase et un chandelier.

II. – *Arrestation de l'adolescent.* – La jeune fille à cheval, conduit et commande les gardes. La scène se déroule dans un joli paysage. A l'horizon, une maisonnette et des tours en ruine.

III. – *Pendaison de l'accusé.* – La jeune fille, richement habillée d'une robe multicolore, désigne du doigt, avec satisfaction, le supplicié aux juges et aux autres spectateurs. Le bourreau, en chemise, les manches

retroussées, a un pantalon collant mi-partie jaune et blanc avec haut-de-chausse à crevés. Il pousse du pied la jeune victime. Un magistrat, vêtu d'un manteau rouge, tient le bâton de commandement.

IV. – *Retour des parents.* – Le père et la mère retrouvent leur enfant, toujours suspendu au gibet, mais soutenu par saint Jacques.

V. – *Ils supplient le juge de le délivrer.* – Celui-ci est à table avec plusieurs convives ; le coq chante debout devant lui.

VI. – *L'enfant est rendu à ses parents.* – A remarquer, au bas de ce panneau, au-dessus d'un château servant de fond au paysage, le supplice de la dénonciatrice ; un homme portant une longue perche attise le feu dans lequel est plongée la véritable coupable. Les deux personnages sont traités en grisaille, l'un sur fond bleu, l'autre sur fond rouge.

Au bas de la composition se déroule le cortège de la charité de Saint-Jacques, donatrice du vitrail en 1526 (Pl. VIII). On y voit vingt-quatre personnages, dont huit chapelains, un clerc et le porte-bannière. Les chapelains portent le surplis et les frères sont vêtus de longues robes de couleur jaune, grise, bleue et rouge ; ils tiennent des torches ardentes et, sur l'épaule droite, arborent le chaperon de la confrérie (44).

Dans les lobes du tympan, deux autres scènes empruntées au texte de Jacques de Voragine et représentant : un homme à cheval avec un adolescent en croupe, transportant un cadavre dans son linceul.

Trente hommes de Lorraine, au témoignage de Hubert de Besançon, allèrent vers l'an 1080 à Saint-Jacques de Compostelle et se donnèrent l'un à l'autre, un seul excepté, la promesse de s'entr'aider. Or l'un d'eux étant tombé malade, ses compagnons l'attendirent pendant quinze jours, puis tous l'abandonnèrent à l'exception de celui-là seul qui ne s'était pas engagé. Il le garda, au pied du Mont Saint-Michel, et sur le soir, le malade mourut. Or, le survivant eut une grande peur occasionnée par la solitude de l'endroit, par la présence du cadavre, par la nuit qui menaçait d'être noire. A l'instant saint Jacques lui apparut sous la forme d'un chevalier et le consola en disant : « Donne-moi ce mort, et toi, monte derrière moi sur le cheval. » Ce fut ainsi que cette nuit là, avant la lueur du soleil, ils firent quinze journées de chemin et arrivèrent à Montjoie qui n'est qu'à une demi-lieue de Saint-Jacques. Là, le saint les mit à terre et commanda de convoquer les chanoines de Saint-Jacques pour ensevelir le pèlerin qui était mort, et de dire à ses compagnons que, pour avoir manqué à leur promesse, leur pèlerinage ne vaudrait rien. Le pèlerin accomplit ces ordres et ses compagnons furent très saisis par le chemin qu'il avait fait et par les paroles qu'il leur rapporta avoir été dites par saint Jacques.

La seconde scène représente deux fugitifs traversant un pont qui s'écroule derrière eux et barre le passage à ceux qui les poursuivent. Là encore, c'est une réminiscence de la *Légende dorée* dans laquelle on voit une tour s'abaisser pour laisser le passage à un prisonnier. Ces deux dernières scènes appartiennent en effet au cycle légendaire de saint Jacques de Compostelle (45), mais n'ont aucun lien de parenté avec la légende principale qui occupe les grands panneaux de la verrière.

Si nous en croyons le témoignage de l'historien italien Luc de Marines, rapporté par les Bollandistes (46), cette légende aurait été peinte dans toutes les églises et chapelles dédiées à saint Jacques (47). Quoi qu'il en soit, cette représentation, sur des vitraux est aujourd'hui assez rare. J'en connais six, appartenant tous aux XVI^e siècle, sans compter une peinture de Pisanello, citée par Vasari (48), qui aurait été exécutée dans la jeunesse de l'artiste, dans l'ancienne église del Tempio à Florence (49).

Le premier vitrail portant une date est celui de Saint-Jacques de Lisieux ; le second, de 1554, se voit dans l'église de Triel (50) ; le troisième, dans l'église Saint-Vincent de Rouen (51) ; le quatrième, dans l'église de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or) (52) ; le cinquième, dans l'église de Courville (Eure-et-Loir) (53) et le sixième, provenant de l'église de Villiers (Loir-et-Cher), est aujourd'hui conservé au musée de Vendôme (54).

Une étude comparative de ces vitraux démontre qu'aucun ne contient la légende en entier, mais qu'ils peuvent néanmoins se compléter l'un par l'autre. En prenant comme point de départ ceux de Châtillon-sur-Seine et de Triel, qui contiennent le thème iconographique dans son intégrité primitive :

I. – *Comment le père et la mère de l'enfant partirent pour aller à Saint-Jacques et demandèrent à loger à l'hôte.* Cette scène ne se trouve que sur le vitrail de Châtillon-sur-Seine.

II. – *Comment la chambrière mit la tasse dans la mallette de l'enfant.* A peu de variantes près, cet épisode est représenté sur les six verrières. Dans une vaste chambre, plus ou moins luxueusement aménagée, les trois pèlerins sont couchés dans le même lit. Tantôt, le père est au milieu, comme à Lisieux et à Vendôme (55) ; tantôt c'est la mère, comme à Triel. A Châtillon-sur-Seine, au contraire, le jeune homme est couché dans un lit, seul ; le père et la mère reposent dans un second lit et les deux scènes sont séparées par une grande cuisine, toute garnie d'accessoires, où se tient la chambrière, les manches relevées plus haut que le coude, les pieds nus. Le vitrail de Triel offre cependant une particularité qui donne l'explication de l'action de la jeune femme, c'est qu'on voit, au dernier plan, cette même femme cherchant à faire violence au jeune pèlerin, lequel s'arrache de ses mains et refuse de consentir à ses désirs. On voit que c'est l'histoire de Joseph, de la femme de Putiphar et de la coupe cachée dans le sac de Benjamin que le légendaire du moyen âge a imitée. Pur qu'il n'y ait aucun doute sur le sujet, le peintre verrier a tracé cette inscription au-dessous du tableau :

Coment la chabriere, par nuyt, ainsy que
Les pelerins dormoient, mist une tace
D'argent en la malette du filz, car il
N'avoit pas voulu faire sa volenté.

On se rappelle que dans la *Légende dorée*, c'est la cupidité seule qui pousse l'aubergiste à la calomnie, et que cet aubergiste exécute son action après avoir enivré les pèlerins, tandis que dans le vitrail français, c'est une vengeance de femme et de femme dédaignée.

III. – *Le départ des pèlerins.* Cette scène n'est représentée que sur le vitrail

de Courville. Elle se passe en pleine campagne, dans un paysage riant et enchanteur.

IV. – *Arrestation de l'adolescent.* Les verrières de Courville, de Lisieux et de Triel nous y font assister. Elle est faite par des gardes armés et le riche costume de la jeune fille qui y préside, montre bien qu'il ne s'agit pas là d'une simple chambrière, mais d'une personne de qualité.

V. – *Pendaison de l'accusé.* Nous trouvons ce supplice représenté sur les vitraux de Lisieux et de Triel.

VI. – *Comment le père et la mère trouvèrent l'enfant pendu à la Justice.* Le retour des parents retrouvant leur fils encore vivant au gibet, est rendu avec beaucoup d'expression sur les vitraux de Châtillon-sur-Seine et de Lisieux ; sur ce dernier, on voit nettement saint Jacques soutenant de ses deux mains l'enfant, au grand étonnement des parents en présence d'un pareil prodige.

VII. – *Comment miraculeusement le coq chanta.* Ici encore une divergence est à noter : les poulets rôtissent à la broche, dans la grande cheminée de la cuisine et, tout à coup, s'en détachent et reprennent leurs plumes comme on le voit sur les vitraux de Châtillon-sur-Seine (56), de Triel (57) et de Rouen (58). A Lisieux, au contraire, le poulet est déjà servi sur la table du juge assis avec de nombreux invités. Les parents sont à genoux devant la table sur laquelle, dans un plat, le coq chante à la grande stupéfaction de l'assistance (59). Luc de Marines ajoute naïvement à la fin de son récit, que le coq et la poule furent transportés à l'église voisine avec une grande pompe. Ils y vécurent sept ans. Après la mort de ces volatiles, le grand nombre d'étrangers qui passaient par la ville ne manquaient jamais de se rendre dans cette église d'où ils emportaient quelques plumes, lesquelles ne vinrent jamais à manquer (60) !

VIII. – *Comment l'enfant fut miraculeusement dépendu.* Cette dernière scène, qui termine la légende, se trouve à Châtillon et à Lisieux, représentée à peu près d'une manière identique.

Le vitrail de Saint-Jacques de Lisieux est d'une luminosité un peu excessive qu'accentue encore son emplacement en plein midi. Les costumes des personnages, sans être d'une grande richesse de drapé et de couleurs, sont néanmoins traités avec une certaine maîtrise, le rouge et le bleu y dominant. Ils rappellent ceux de la belle époque de François Ier. Les figures sont, en général, très expressives, surtout celles des femmes. Une certaine recherche dans les accessoires et le groupement des personnages, témoigne de l'habileté et de la conscience de l'artiste anonyme qui exécuta cette peinture. La richesse des couleurs qui flamboient au soleil ne lui fait rien perdre de son caractère ; les scènes se détachent fort bien sur la grande lumière et la disposition de l'ensemble demeure toujours très compréhensible.

Dans le bas, à gauche, une inscription dans un cartouche nous apprend que ce vitrail a été restauré en 1859 (61) ; voici cette inscription (Pl. VIII) :

Cette vitre a été faite
aux dépens de la charité

de cette paroisse en l'an
M Vcc XXVI ainsi qu'on
peut l'induire du débris-ci
contre conservé avec soin dans la
restauration faite en M VIIIc C IX.